

BUREAUX : RUE NAIN, 1

ABONNEMENTS : ROUBAIX-TOURCOING: Trois mois, 12 fr. ; Six mois, 22 fr. ; Un an, 44 fr. LE NORD DE LA FRANCE : Trois mois, 14 fr. ; Six mois, 27 fr. ; Un an, 51 fr. — L'abonnement continue, sauf avis contraire.

ANNONCES : 20 centimes la ligne RÉCLAMES : 25 centimes — On traite à forfait.

Heures de départ des trains : Roubaix à Lille, 5 15, 7 02, 8 17, 9 47, 11 37, m., 12 24, 1 56, 3 39, 5 11, 6 45, 7 33, 8 32, 9 23, 11 11, s. Roubaix à Tourcoing-Mouscron, 5 41, 7 15, 8 43, 10 17, 11 23, m., 1 19, 2 49, 4 58, 5 38, 8 13, 10 22, 11 35, s. Lille à Roubaix, 5 20, 6 55, 8 25, 9 55, 11 05, 12 57, 2 28, 4 40, 5 20, 6 55, 7 55, 9 05, 11 15, Tourcoing à Roubaix et Lille, 5 08, 6 53, 8 08, 9 41, 11 28, 12 15, 1 47, 3 37, 5 02, 6 06, 7 21, 8 23, 9 21, 11 02, Mouscron à Lille, 6 35, 7 50, 9 22, 11 10, 11 57, 3 13, 4 42, 5 49, 7 02, 8 0

# JOURNAL DE ROUBAIX

## MONITEUR POLITIQUE, INDUSTRIEL ET COMMERCIAL DU NORD

PROPRIÉTAIRE-GERANT: A. REBOUX

ON S'ABONNE ET ON REÇOIT LES ANNONCES : A ROUBAIX, chez le gérant, rue Nain, 1 ; à Lille, chez M. Béghin, Libraire, rue Grande-Chaussée ; à Paris, chez M. Havas, Laflitte-Bullier, 4, rue de la Bourse, 8 ; à Bruxelles, à l'Office de Publicité, rue de la Madeleine.

BOURSE DE PARIS	
DU 22 JANVIER	
3 0/0	58 20
4 1/2	84 00
Emprunt 1872 (5 0/0)	93 15
Emprunt 1871	93 20
DU 23 JANVIER	
3 0/0	58 16
4 1/2	83 75
Emprunt 1872 (5 0/0)	93 75
Emprunt 1871	93 15

ROUBAIX, 22 JANVIER 1874

### BULLETIN DU JOUR

L'Assemblée a décidé hier que le dixième bureau procéderait à un scrutin de ballottage pour l'élection d'un membre de la commission du projet de loi sur la librairie.

Un projet de loi modifiant la police sur la chasse a été adopté.

On a abordé la troisième délibération de la loi sur la surveillance de la haute police. M. Jules Favre a présenté un amendement demandant que la feuille de route et le passe-port des repris de justice ne renferment aucune indication spéciale, ce qui permettra au libéré de revenir au bien et de gagner honnêtement sa vie.

La commission a combattu cet amendement, qui a été rejeté par 421 voix contre 203. M. Jules Favre est plus fort, parait-il, que M. Gambetta, qui ne donne que 101 voix de majorité aux conservateurs; l'ami de M. Laluyer va jusqu'à 218. M. Jules Favre devrait prendre la parole plus souvent.

La discussion du projet continuera aujourd'hui.

Le Parlement allemand est convoqué pour le 5 février, à Berlin. La session sera intéressante. Le prince de Bismarck, parait-il, n'est nullement effrayé des succès du parti socialiste. On lui prête le mot suivant : « Nous serions bien mal lotis, si nous ne pouvions pas supporter la présence d'une demi-douzaine de socialistes au Reichstag. »

Il est probable que le prince-chancelier prend moins son parti au sujet de 94 députés catholiques avec lesquels il aura plus d'une fois maille à partir.

L'Allemagne vient de perdre un de ses poètes les plus populaires, M. Hoffman von Fallersleben, dont la muse avait pendant l'époque de 1848 à plus d'une fois, et avec un extrême bonheur, tout comme celle de Freiligrath, touché à la politique du jour. L'ère présente n'a guère été propice jusqu'ici à l'éclat de nouveaux talents.

La ville de Carthage est ouverte à la navigation. La douane et les bureaux y ont été transférés de Pohnau.

L'amiral Topete est maintenant à Carthage avec pleins pouvoirs. Il fait procéder à de nombreuses arrestations.

Notre situation de vaincus ne comporte qu'un langage prudent et modeste, mais il ne saurait nous être défendu de pénétrer les desseins de nos ennemis. Que veulent-ils ? — Nous parlons de ceux de Berlin, les seuls qui comptent. — Ils veulent que le monde catholique aise silence. Ils ont besoin de ce silence

pour qu'aucune réprobation extérieure ne les gêne dans leur entreprise contre l'Eglise. Ils espèrent venir à bout des évêques d'Allemagne et des résistances catholiques que viennent d'accroître les dernières élections; ils l'espèrent, et leurs illusions nous paraissent grandes; mais l'appréhension du gouvernement de Berlin, c'est le retentissement de ces luttes, c'est l'encouragement donné aux fidèles qui se plaignent ou se défendent, c'est la protestation universelle de la conscience catholique.

Les canons Krupp ne sont pas au service du saint vieillard du Vatican, mais l'Encyclique du 21 novembre a été comme un boulet au cœur de la politique prussienne. La parole du Pape a fait le tour du monde, portant condamnation des mesures de violence et d'oppression. Voilà une parole qu'il importerait d'étouffer, parce que l'âme humaine lui fait écho. A l'époque du voyage de Victor-Emmanuel à Berlin, on lui disait : « Trouvez donc un moyen de fermer la bouche au Pape, dont les discours importunent vous et nous. » Ce moyen n'a pas encore été trouvé, puisque le Pape parle encore; mais si le Quirinal, même pressé par la Prusse, ne parvient pas à faire taire le Vatican, il ne reste plus qu'une ressource : laisser s'éteindre la parole du Pape sans que personne ne la recueille et que rien ne lui réponde. Et comme la presse catholique française est la plus retentissante sur la terre, si le gouvernement de Berlin pouvait la rendre muette, il avancerait beaucoup le succès de son plan.

Le jour où le silence se ferait au milieu de nous, l'oppression se trouverait à l'aise. Ce silence, on ne l'oblendrait pas. Le langage excessif ne nous plaît pas; il n'est pas à nos yeux une parure de la vérité, mais la vérité a des droits qu'aucune puissance humaine ne lui arrachera jamais : les plans contre elle ne réussiraient pas.

Il y a une odieuse injustice à l'heure où nous sommes, c'est de rendre les catholiques responsables de nos périls. D'où viennent ces périls ? De l'unité italienne et de l'unité allemande. Qui donc les a faites ? Est-ce le Pape qui a fait ce que nous voyons en Italie ? Sont-ce les catholiques ? Neuf cents évêques et des millions d'adresses catholiques ont condamné l'œuvre révolutionnaire des Subalpins, et ce sont les libéraux qui ont poussé à ces fatales entreprises, qui les ont soutenues et les ont encouragés. La politique bonapartiste, qui a favorisé l'unité allemande, a-t-elle rencontré des auxiliaires dans nos rangs ? Jamais. Elle a eu pour amis, pour champions persévérants, tous les publicistes avec lesquels nous sommes en lutte chaque jour.

Leur concours a servi à édifier tout ce qui nous menace, et parce que nous signalons le mal, ils nous accusent de l'avoir fait. Nous sommes coupables et mauvais patriotes si nous parlons de nos dangers, mais nos adversaires n'ont que des louanges à se donner à eux-mêmes après avoir prêté la main aux desseins les plus funestes qui aient été enfantés contre la France. L'ignorance

peine et paraissait en proie à une pénible émotion. Cet incident suffit-il pour réveiller toutes les douleurs qui sommeillaient au fond de son cœur ? Je le suppose, car à partir de cette rencontre, un triste changement s'opéra en elle et elle retomba dans cet état d'affaiblissement dont elle était si difficilement sortie. Son attachement fut plus grand qu'il n'avait jamais été.

Adieu ce babillage que j'aimais autrefois à entendre autour de moi comme le chant joyeux de l'oiseau; adieu les charmantes causeries, les doux épanchements; adieu les longues promenades à l'ombre des arbres. Elle fuyait le monde, elle me fuyait moi-même. Parfois elle était plongée pendant de longues heures dans de muettes méditations. Si je lui parlais, elle semblait sortir d'un songe douloureux; son sommeil était agité; je l'entendais prononcer des phrases entrecoupées dans lesquelles je distinguais les noms d'Orbigny, d'Antonio. Parfois elle se réveillait en sursaut comme si quelque image sinistre l'avait poursuivie.

Je n'y pouvais rien comprendre, et les confères que j'appelai au secours de ma science impuissante ne réussaient pas mieux que moi à découvrir la source du mal; le corps n'était pas malade; mais l'âme était profondément troublée. De la Marietta d'autrefois il ne restait plus qu'un dévouement sans bornes pour moi, une tendresse qui ne s'est jamais démentie. Pour ce pas

public que leur vient en aide : elle demeure leur principal point d'appui.

Les catholiques aiment leur pays et n'auront garde de rien compromettre; mais ils ne descendront pas aux lâchetés du silence, et les devoirs de la conscience et ceux du patriotisme ne s'excluent point. Les catholiques portent un flambeau dont on a besoin plus que jamais dans la nuit profonde où nous sommes : ils représentent la seule force qui ait survécu à d'aussi vastes écroulements ; cette force-là résistera à toutes les bassesses et à toutes les tyrannies. — POUJOULAT. (Union.)

La presse de province a tenu dimanche, à Paris, à l'hôtel du Louvre, la réunion convoquée pour examiner la double question de timbre à rétablir et de la faculté de transport par les messageries à supprimer. La réunion de la presse de province avait pour but d'influencer sur les résolutions que doit prendre l'Assemblée nationale sur ces deux questions.

Sur la première, la presse de toutes couleurs a été unanime pour repousser le timbre; le timbre a été compendieusement remplacé par l'énorme impôt mis sur le papier, impôt plus lourd que l'ancien timbre; il n'y a pas d'industrie aussi grevée que celle de la presse, et il serait absolument impossible de la surcharger davantage sans la tuer, la bonne comme la mauvaise.

Sur la seconde question, la réunion s'est prononcée pour l'abolition du décret du gouvernement de la Défense nationale, qui a autorisé le transport des journaux en ballots par messageries; mais tous les journaux républicains ont plaidé en faveur de la faculté de transport; ils ont invoqué à tort le droit commun et l'égalité pour le maintien de ce qui est un privilège réel.

Rien de plus simple que cette question. La loi postale est une loi de monopole; l'Etat a le monopole de la poste; il ne permet pas le transport des lettres par d'autres voies que celles de la poste; dès lors, on ne peut pas plus élargir de ce monopole les journaux que les lettres. Tant que le transport des lettres ne sera pas libre, celui des journaux ne doit pas l'être.

C'est donc une exception, un privilège qu'a constitué le décret du gouvernement de la Défense nationale.

Et cette dérogation arbitraire à la loi a été faite dans un esprit de parti; cela est si évident que les journaux républicains ont seuls, dans la réunion, réclamé le maintien du transport facultatif par messageries. Le gouvernement du 4 septembre avait voulu simplement favoriser la propagande républicaine, et il y a réussi, si bien réussi, que le représentant du *Petit Marseillais* a fait cet aveu naïf : « Si notre journal doit acquitter les frais de poste, nous serons forcés de disparaître. » Nous recommandons l'aveu à l'attention du législateur, en lui faisant remarquer que la presse conservatrice est unanime en faveur de l'obligation postale pour tous les journaux.

La faculté de transport des journaux

par les messageries est une atteinte à l'égalité des citoyens devant l'impôt. Il n'y a que les petits journaux à un sou, c'est-à-dire ceux qui sont ordinairement les plus dangereux par la propagande radicale, quelques grandes feuilles radicales parisiennes, semées à profusion par le parti républicain, et trois ou quatre feuilles boulevardières très-riches, qui profitent de ce mode de transport et s'affranchissent du droit postal. C'est comme si on disait : quand un négociant aura atteint un chiffre assez élevé d'affaires, il ne paiera plus de patente; quand un propriétaire aura suffisamment agrandi ses terres, il sera délivré de l'impôt foncier. C'est un inique, et bien ou moins injuste est la faculté de transport des journaux sans acquitter le droit postal.

L'Assemblée comprendra et résoudra comme nous cette double question du timbre et du transport sans droit postal. (Décentralisation.)

lettres; ils entreprenaient les réformes sans fausses idées préconçues, accessibles à tous les progrès, mais déterminés d'avance à ne pas se laisser détourner de leur but. S'ils exigeaient l'obéissance et la discipline, à tous les degrés de la hiérarchie, ils savaient gagner les cœurs en dominant les volontés par une sévérité pleine d'affectueuse bienveillance. Ils prêchaient d'exemple et marchaient les premiers à la tête des idées dont ils voulaient le succès. — Leur nom et leur souvenir restent justement attachés aux admirables exposés budgétaires de la restauration et à toutes les mesures destinées à assurer à l'administration des finances tous les perfectionnements désirables. En favorisant comme ils l'ont fait l'extension de la fortune publique, ils ont assuré à leur patrie, avec la paix intérieure, le règne d'une véritable civilisation et d'une prospérité générale, qui n'était égale que par le prestige de la France en Europe. Des ministres qui se sont honorés par de tels services laissent un impérissable souvenir dans la mémoire de leurs concitoyens. Leur œuvre leur survit, et c'est là leur plus grand éloge. »

Il vous citerai encore les considérations suivantes qui ont leur opportunité.

« La France, qui a toujours eu un rôle de civilisation à remplir et dont l'autorité à toutes les époques a été immense dans la balance de l'Europe, la France, disons-nous, doit placer aujourd'hui son espoir dans un retour aux conditions anciennes. C'est le port suprême où doivent rentrer, tôt ou tard, ses impérissables destinées. »

« Prenons donc de sages résolutions; attachons-nous à relever l'ordre moral en nous rendant pas coupables d'encourager, par la parole et par le livre, la négation de Dieu et de l'âme immortelle dans la patrie de Descartes et de Pascal; affirmons la doctrine qui console et qui sauve, la foi de nos pères, les glorieuses traditions de notre passé, et nous ne tarderons pas à retrouver la grandeur et la prospérité dont nous n'avons joui qu'aux jours calmes de notre histoire. »

« Non seulement les révolutions amoindrissent notre fortune, mais elles diminuent le capital d'honneur, de loyauté, de moralité qui est le legs des âges paisibles, des gouvernements tutélaires. »

La Bourse a été défavorablement influencée aujourd'hui par le bruit que le gouvernement italien ne se montrait pas satisfait du discours prononcé par M. le duc Deceas. Ce bruit est démenti par les dépêches de ce jour.

Les agents de change vendent beaucoup pour le compte de la succession Merton.

M. Fornoerod, l'ex-président de la société du Crédit Foncier Suisse, vient d'être condamné à trois ans de prison. On cite d'autres directeurs d'entreprises financières et industrielles qui ne tarderont probablement pas à avoir des démêlés avec la justice.

DE SAINT-CHERON.

L'application de la loi sur les maires va amener le changement d'un grand nombre de commissaires de police, qui n'avaient été maintenus jusqu'à présent que par la protection des magistrats municipaux issus du 4 septembre, et dont les agissements ont été révélés à la tribune. Il en sera de même des secrétaires et employés de mairie et des gardes-champêtres qui, dans beaucoup de villes et de communes, ne sont que les agents d'acteurs du radicalisme, et dont l'influence s'est toujours exercée, depuis trois ans, au détriment des intérêts conservateurs.

On affirme à la *Patrie* que si l'incident de la dépêche adressée par M. Schérer au correspondant italien du *Daily News* provoque une interpellation, le gouvernement en profitera pour édifier l'Assemblée et le pays

pour qu'aucune réprobation extérieure ne les gêne dans leur entreprise contre l'Eglise. Ils espèrent venir à bout des évêques d'Allemagne et des résistances catholiques que viennent d'accroître les dernières élections; ils l'espèrent, et leurs illusions nous paraissent grandes; mais l'appréhension du gouvernement de Berlin, c'est le retentissement de ces luttes, c'est l'encouragement donné aux fidèles qui se plaignent ou se défendent, c'est la protestation universelle de la conscience catholique.

Les canons Krupp ne sont pas au service du saint vieillard du Vatican, mais l'Encyclique du 21 novembre a été comme un boulet au cœur de la politique prussienne. La parole du Pape a fait le tour du monde, portant condamnation des mesures de violence et d'oppression. Voilà une parole qu'il importerait d'étouffer, parce que l'âme humaine lui fait écho. A l'époque du voyage de Victor-Emmanuel à Berlin, on lui disait : « Trouvez donc un moyen de fermer la bouche au Pape, dont les discours importunent vous et nous. » Ce moyen n'a pas encore été trouvé, puisque le Pape parle encore; mais si le Quirinal, même pressé par la Prusse, ne parvient pas à faire taire le Vatican, il ne reste plus qu'une ressource : laisser s'éteindre la parole du Pape sans que personne ne la recueille et que rien ne lui réponde. Et comme la presse catholique française est la plus retentissante sur la terre, si le gouvernement de Berlin pouvait la rendre muette, il avancerait beaucoup le succès de son plan.

Le jour où le silence se ferait au milieu de nous, l'oppression se trouverait à l'aise. Ce silence, on ne l'oblendrait pas. Le langage excessif ne nous plaît pas; il n'est pas à nos yeux une parure de la vérité, mais la vérité a des droits qu'aucune puissance humaine ne lui arrachera jamais : les plans contre elle ne réussiraient pas.

Il y a une odieuse injustice à l'heure où nous sommes, c'est de rendre les catholiques responsables de nos périls. D'où viennent ces périls ? De l'unité italienne et de l'unité allemande. Qui donc les a faites ? Est-ce le Pape qui a fait ce que nous voyons en Italie ? Sont-ce les catholiques ? Neuf cents évêques et des millions d'adresses catholiques ont condamné l'œuvre révolutionnaire des Subalpins, et ce sont les libéraux qui ont poussé à ces fatales entreprises, qui les ont soutenues et les ont encouragés. La politique bonapartiste, qui a favorisé l'unité allemande, a-t-elle rencontré des auxiliaires dans nos rangs ? Jamais. Elle a eu pour amis, pour champions persévérants, tous les publicistes avec lesquels nous sommes en lutte chaque jour.

Leur concours a servi à édifier tout ce qui nous menace, et parce que nous signalons le mal, ils nous accusent de l'avoir fait. Nous sommes coupables et mauvais patriotes si nous parlons de nos dangers, mais nos adversaires n'ont que des louanges à se donner à eux-mêmes après avoir prêté la main aux desseins les plus funestes qui aient été enfantés contre la France. L'ignorance

peine et paraissait en proie à une pénible émotion. Cet incident suffit-il pour réveiller toutes les douleurs qui sommeillaient au fond de son cœur ? Je le suppose, car à partir de cette rencontre, un triste changement s'opéra en elle et elle retomba dans cet état d'affaiblissement dont elle était si difficilement sortie. Son attachement fut plus grand qu'il n'avait jamais été.

Adieu ce babillage que j'aimais autrefois à entendre autour de moi comme le chant joyeux de l'oiseau; adieu les charmantes causeries, les doux épanchements; adieu les longues promenades à l'ombre des arbres. Elle fuyait le monde, elle me fuyait moi-même. Parfois elle était plongée pendant de longues heures dans de muettes méditations. Si je lui parlais, elle semblait sortir d'un songe douloureux; son sommeil était agité; je l'entendais prononcer des phrases entrecoupées dans lesquelles je distinguais les noms d'Orbigny, d'Antonio. Parfois elle se réveillait en sursaut comme si quelque image sinistre l'avait poursuivie.

Je n'y pouvais rien comprendre, et les confères que j'appelai au secours de ma science impuissante ne réussaient pas mieux que moi à découvrir la source du mal; le corps n'était pas malade; mais l'âme était profondément troublée. De la Marietta d'autrefois il ne restait plus qu'un dévouement sans bornes pour moi, une tendresse qui ne s'est jamais démentie. Pour ce pas

public que leur vient en aide : elle demeure leur principal point d'appui.

Les catholiques aiment leur pays et n'auront garde de rien compromettre; mais ils ne descendront pas aux lâchetés du silence, et les devoirs de la conscience et ceux du patriotisme ne s'excluent point. Les catholiques portent un flambeau dont on a besoin plus que jamais dans la nuit profonde où nous sommes : ils représentent la seule force qui ait survécu à d'aussi vastes écroulements ; cette force-là résistera à toutes les bassesses et à toutes les tyrannies. — POUJOULAT. (Union.)

La presse de province a tenu dimanche, à Paris, à l'hôtel du Louvre, la réunion convoquée pour examiner la double question de timbre à rétablir et de la faculté de transport par les messageries à supprimer. La réunion de la presse de province avait pour but d'influencer sur les résolutions que doit prendre l'Assemblée nationale sur ces deux questions.

Sur la première, la presse de toutes couleurs a été unanime pour repousser le timbre; le timbre a été compendieusement remplacé par l'énorme impôt mis sur le papier, impôt plus lourd que l'ancien timbre; il n'y a pas d'industrie aussi grevée que celle de la presse, et il serait absolument impossible de la surcharger davantage sans la tuer, la bonne comme la mauvaise.

Sur la seconde question, la réunion s'est prononcée pour l'abolition du décret du gouvernement de la Défense nationale, qui a autorisé le transport des journaux en ballots par messageries; mais tous les journaux républicains ont plaidé en faveur de la faculté de transport; ils ont invoqué à tort le droit commun et l'égalité pour le maintien de ce qui est un privilège réel.

Rien de plus simple que cette question. La loi postale est une loi de monopole; l'Etat a le monopole de la poste; il ne permet pas le transport des lettres par d'autres voies que celles de la poste; dès lors, on ne peut pas plus élargir de ce monopole les journaux que les lettres. Tant que le transport des lettres ne sera pas libre, celui des journaux ne doit pas l'être.

C'est donc une exception, un privilège qu'a constitué le décret du gouvernement de la Défense nationale.

Et cette dérogation arbitraire à la loi a été faite dans un esprit de parti; cela est si évident que les journaux républicains ont seuls, dans la réunion, réclamé le maintien du transport facultatif par messageries. Le gouvernement du 4 septembre avait voulu simplement favoriser la propagande républicaine, et il y a réussi, si bien réussi, que le représentant du *Petit Marseillais* a fait cet aveu naïf : « Si notre journal doit acquitter les frais de poste, nous serons forcés de disparaître. » Nous recommandons l'aveu à l'attention du législateur, en lui faisant remarquer que la presse conservatrice est unanime en faveur de l'obligation postale pour tous les journaux.

La faculté de transport des journaux

par les messageries est une atteinte à l'égalité des citoyens devant l'impôt. Il n'y a que les petits journaux à un sou, c'est-à-dire ceux qui sont ordinairement les plus dangereux par la propagande radicale, quelques grandes feuilles radicales parisiennes, semées à profusion par le parti républicain, et trois ou quatre feuilles boulevardières très-riches, qui profitent de ce mode de transport et s'affranchissent du droit postal. C'est comme si on disait : quand un négociant aura atteint un chiffre assez élevé d'affaires, il ne paiera plus de patente; quand un propriétaire aura suffisamment agrandi ses terres, il sera délivré de l'impôt foncier. C'est un inique, et bien ou moins injuste est la faculté de transport des journaux sans acquitter le droit postal.

L'Assemblée comprendra et résoudra comme nous cette double question du timbre et du transport sans droit postal. (Décentralisation.)

lettres; ils entreprenaient les réformes sans fausses idées préconçues, accessibles à tous les progrès, mais déterminés d'avance à ne pas se laisser détourner de leur but. S'ils exigeaient l'obéissance et la discipline, à tous les degrés de la hiérarchie, ils savaient gagner les cœurs en dominant les volontés par une sévérité pleine d'affectueuse bienveillance. Ils prêchaient d'exemple et marchaient les premiers à la tête des idées dont ils voulaient le succès. — Leur nom et leur souvenir restent justement attachés aux admirables exposés budgétaires de la restauration et à toutes les mesures destinées à assurer à l'administration des finances tous les perfectionnements désirables. En favorisant comme ils l'ont fait l'extension de la fortune publique, ils ont assuré à leur patrie, avec la paix intérieure, le règne d'une véritable civilisation et d'une prospérité générale, qui n'était égale que par le prestige de la France en Europe. Des ministres qui se sont honorés par de tels services laissent un impérissable souvenir dans la mémoire de leurs concitoyens. Leur œuvre leur survit, et c'est là leur plus grand éloge. »

Il vous citerai encore les considérations suivantes qui ont leur opportunité.

« La France, qui a toujours eu un rôle de civilisation à remplir et dont l'autorité à toutes les époques a été immense dans la balance de l'Europe, la France, disons-nous, doit placer aujourd'hui son espoir dans un retour aux conditions anciennes. C'est le port suprême où doivent rentrer, tôt ou tard, ses impérissables destinées. »

« Prenons donc de sages résolutions; attachons-nous à relever l'ordre moral en nous rendant pas coupables d'encourager, par la parole et par le livre, la négation de Dieu et de l'âme immortelle dans la patrie de Descartes et de Pascal; affirmons la doctrine qui console et qui sauve, la foi de nos pères, les glorieuses traditions de notre passé, et nous ne tarderons pas à retrouver la grandeur et la prospérité dont nous n'avons joui qu'aux jours calmes de notre histoire. »

« Non seulement les révolutions amoindrissent notre fortune, mais elles diminuent le capital d'honneur, de loyauté, de moralité qui est le legs des âges paisibles, des gouvernements tutélaires. »

La Bourse a été défavorablement influencée aujourd'hui par le bruit que le gouvernement italien ne se montrait pas satisfait du discours prononcé par M. le duc Deceas. Ce bruit est démenti par les dépêches de ce jour.

Les agents de change vendent beaucoup pour le compte de la succession Merton.

M. Fornoerod, l'ex-président de la société du Crédit Foncier Suisse, vient d'être condamné à trois ans de prison. On cite d'autres directeurs d'entreprises financières et industrielles qui ne tarderont probablement pas à avoir des démêlés avec la justice.

DE SAINT-CHERON.

L'application de la loi sur les maires va amener le changement d'un grand nombre de commissaires de police, qui n'avaient été maintenus jusqu'à présent que par la protection des magistrats municipaux issus du 4 septembre, et dont les agissements ont été révélés à la tribune. Il en sera de même des secrétaires et employés de mairie et des gardes-champêtres qui, dans beaucoup de villes et de communes, ne sont que les agents d'acteurs du radicalisme, et dont l'influence s'est toujours exercée, depuis trois ans, au détriment des intérêts conservateurs.

On affirme à la *Patrie* que si l'incident de la dépêche adressée par M. Schérer au correspondant italien du *Daily News* provoque une interpellation, le gouvernement en profitera pour édifier l'Assemblée et le pays

peine et paraissait en proie à une pénible émotion. Cet incident suffit-il pour réveiller toutes les douleurs qui sommeillaient au fond de son cœur ? Je le suppose, car à partir de cette rencontre, un triste changement s'opéra en elle et elle retomba dans cet état d'affaiblissement dont elle était si difficilement sortie. Son attachement fut plus grand qu'il n'avait jamais été.

Adieu ce babillage que j'aimais autrefois à entendre autour de moi comme le chant joyeux de l'oiseau; adieu les charmantes causeries, les doux épanchements; adieu les longues promenades à l'ombre des arbres. Elle fuyait le monde, elle me fuyait moi-même. Parfois elle était plongée pendant de longues heures dans de muettes méditations. Si je lui parlais, elle semblait sortir d'un songe douloureux; son sommeil était agité; je l'entendais prononcer des phrases entrecoupées dans lesquelles je distinguais les noms d'Orbigny, d'Antonio. Parfois elle se réveillait en sursaut comme si quelque image sinistre l'avait poursuivie.

Je n'y pouvais rien comprendre, et les confères que j'appelai au secours de ma science impuissante ne réussaient pas mieux que moi à découvrir la source du mal; le corps n'était pas malade; mais l'âme était profondément troublée. De la Marietta d'autrefois il ne restait plus qu'un dévouement sans bornes pour moi, une tendresse qui ne s'est jamais démentie. Pour ce pas

public que leur vient en aide : elle demeure leur principal point d'appui.

Les catholiques aiment leur pays et n'auront garde de rien compromettre; mais ils ne descendront pas aux lâchetés du silence, et les devoirs de la conscience et ceux du patriotisme ne s'excluent point. Les catholiques portent un flambeau dont on a besoin plus que jamais dans la nuit profonde où nous sommes : ils représentent la seule force qui ait survécu à d'aussi vastes écroulements ; cette force-là résistera à toutes les bassesses et à toutes les tyrannies. — POUJOULAT. (Union.)

La presse de province a tenu dimanche, à Paris, à l'hôtel du Louvre, la réunion convoquée pour examiner la double question de timbre à rétablir et de la faculté de transport par les messageries à supprimer. La réunion de la presse de province avait pour but d'influencer sur les résolutions que doit prendre l'Assemblée nationale sur ces deux questions.

Sur la première, la presse de toutes couleurs a été unanime pour repousser le timbre; le timbre a été compendieusement remplacé par l'énorme impôt mis sur le papier, impôt plus lourd que l'ancien timbre; il n'y a pas d'industrie aussi grevée que celle de la presse, et il serait absolument impossible de la surcharger davantage sans la tuer, la bonne comme la mauvaise.

Sur la seconde question, la réunion s'est prononcée pour l'abolition du décret du gouvernement de la Défense nationale, qui a autorisé le transport des journaux en ballots par messageries; mais tous les journaux républicains ont plaidé en faveur de la faculté de transport; ils ont invoqué à tort le droit commun et l'égalité pour le maintien de ce qui est un privilège réel.

Rien de plus simple que cette question. La loi postale est une loi de monopole; l'Etat a le monopole de la poste; il ne permet pas le transport des lettres par d'autres voies que celles de la poste; dès lors, on ne peut pas plus élargir de ce monopole les journaux que les lettres. Tant que le transport des lettres ne sera pas libre, celui des journaux ne doit pas l'être.

C'est donc une exception, un privilège qu'a constitué le décret du gouvernement de la Défense nationale.

Et cette dérogation arbitraire à la loi a été faite dans un esprit de parti; cela est si évident que les journaux républicains ont seuls, dans la réunion, réclamé le maintien du transport facultatif par messageries. Le gouvernement du 4 septembre avait voulu simplement favoriser la propagande républicaine, et il y a réussi, si bien réussi, que le représentant du *Petit Marseillais* a fait cet aveu naïf : « Si notre journal doit acquitter les frais de poste, nous serons forcés de disparaître. » Nous recommandons l'aveu à l'attention du législateur, en lui faisant remarquer que la presse conservatrice est unanime en faveur de l'obligation postale pour tous les journaux.

La faculté de transport des journaux

par les messageries est une atteinte à l'égalité des citoyens devant l'impôt. Il n'y a que les petits journaux à un sou, c'est-à-dire ceux qui sont ordinairement les plus dangereux par la propagande radicale, quelques grandes feuilles radicales parisiennes, semées à profusion par le parti républicain, et trois ou quatre feuilles boulevardières très-riches, qui profitent de ce mode de transport et s'affranchissent du droit postal. C'est comme si on disait : quand un négociant aura atteint un chiffre assez élevé d'affaires, il ne paiera plus de patente; quand un propriétaire aura suffisamment agrandi ses terres, il sera délivré de l'impôt foncier. C'est un inique, et bien ou moins injuste est la faculté de transport des journaux sans acquitter le droit postal.

L'Assemblée comprendra et résoudra comme nous cette double question du timbre et du transport sans droit postal. (Décentralisation.)

lettres; ils entreprenaient les réformes sans fausses idées préconçues, accessibles à tous les progrès, mais déterminés d'avance à ne pas se laisser détourner de leur but. S'ils exigeaient l'obéissance et la discipline, à tous les degrés de la hiérarchie, ils savaient gagner les cœurs en dominant les volontés par une sévérité pleine d'affectueuse bienveillance. Ils prêchaient d'exemple et marchaient les premiers à la tête des idées dont ils voulaient le succès. — Leur nom et leur souvenir restent justement attachés aux admirables exposés budgétaires de la restauration et à toutes les mesures destinées à assurer à l'administration des finances tous les perfectionnements désirables. En favorisant comme ils l'ont fait l'extension de la fortune publique, ils ont assuré à leur patrie, avec la paix intérieure, le règne d'une véritable civilisation et d'une prospérité générale, qui n'était égale que par le prestige de la France en Europe. Des ministres qui se sont honorés par de tels services laissent un impérissable souvenir dans la mémoire de leurs concitoyens. Leur œuvre leur survit, et c'est là leur plus grand éloge. »

Il vous citerai encore les considérations suivantes qui ont leur opportunité.

« La France, qui a toujours eu un rôle de civilisation à remplir et dont l'autorité à toutes les époques a été immense dans la balance de l'Europe, la France, disons-nous, doit placer aujourd'hui son espoir dans un retour aux conditions anciennes. C'est le port suprême où doivent rentrer, tôt ou tard, ses impérissables destinées. »

« Prenons donc de sages résolutions; attachons-nous à relever l'ordre moral en nous rendant pas coupables d'encourager, par la parole et par le livre, la négation de Dieu et de l'âme immortelle dans la patrie de Descartes et de Pascal; affirmons la doctrine qui console et qui sauve, la foi de nos pères, les glorieuses traditions de notre passé, et nous ne tarderons pas à retrouver la grandeur et la prospérité dont nous n'avons joui qu'aux jours calmes de notre histoire. »

« Non seulement les révolutions amoindrissent notre fortune, mais elles diminuent le capital d'honneur, de loyauté, de moralité qui est le legs des âges paisibles, des gouvernements tutélaires. »

La Bourse a été défavorablement influencée aujourd'hui par le bruit que le gouvernement italien ne se montrait pas satisfait du discours prononcé par M. le duc Deceas. Ce bruit est démenti par les dépêches de ce jour.

Les agents de change vendent beaucoup pour le compte de la succession Merton.

M. Fornoerod, l'ex-président de la société du Crédit Foncier Suisse, vient d'être condamné à trois ans de prison. On cite d'autres directeurs d'entreprises financières et industrielles qui ne tarderont probablement pas à avoir des démêlés avec la justice.

DE SAINT-CHERON.

L'application de la loi sur les maires va amener le changement d'un grand nombre de commissaires de police, qui n'avaient été maintenus jusqu'à présent que par la protection des magistrats municipaux issus du 4 septembre, et dont les agissements ont été révélés à la tribune. Il en sera de même des secrétaires et employés de mairie et des gardes-champêtres qui, dans beaucoup de villes et de communes, ne sont que les agents d'acteurs du radicalisme, et dont l'influence s'est toujours exercée, depuis trois ans, au détriment des intérêts conservateurs.

On affirme à la *Patrie* que si l'incident de la dépêche adressée par M. Schérer au correspondant italien du *Daily News* provoque une interpellation, le gouvernement en profitera pour édifier l'Assemblée et le pays

peine et paraissait en proie à une pénible émotion. Cet incident suffit-il pour réveiller toutes les douleurs qui sommeillaient au fond de son cœur ? Je le suppose, car à partir de cette rencontre, un triste changement s'opéra en elle et elle retomba dans cet état d'affaiblissement dont elle était si difficilement sortie. Son attachement fut plus grand qu'il n'avait jamais été.

Adieu ce babillage que j'aimais autrefois à entendre autour de moi comme le chant joyeux de l'oiseau; adieu les charmantes causeries, les doux épanchements; adieu les longues promenades à l'ombre des arbres. Elle fuyait le monde, elle me fuyait moi-même. Parfois elle était plongée pendant de longues heures dans de muettes méditations. Si je lui parlais, elle semblait sortir d'un songe douloureux; son sommeil était agité; je l'entendais prononcer des phrases entrecoupées dans lesquelles je distinguais les noms d'Orbigny, d'Antonio. Parfois elle se réveillait en sursaut comme si quelque image sinistre l'avait poursuivie.

Je n'y pouvais rien comprendre, et les confères que j'appelai au secours de ma science impuissante ne réussaient pas mieux que moi à découvrir la source du mal; le corps n'était pas malade; mais l'âme était profondément troublée. De la Marietta d'autrefois il ne restait plus qu'un dévouement sans bornes pour moi, une tendresse qui ne s'est jamais démentie. Pour ce pas

public que leur vient en aide : elle demeure leur principal point d'appui.

Les catholiques aiment leur pays et n'auront garde de rien compromettre; mais ils ne descendront pas aux lâchetés du silence, et les devoirs de la conscience et ceux du patriotisme ne s'excluent point. Les catholiques portent un flambeau dont on a besoin plus que jamais dans la nuit profonde où nous sommes : ils représentent la seule force qui ait survécu à d'aussi vastes écroulements ; cette force-là résistera à toutes les bassesses et à toutes les tyrannies. — POUJOULAT. (Union.)

La presse de province a tenu dimanche, à Paris, à l'hôtel du Louvre, la réunion convoquée pour examiner la double question de timbre à rétablir et de la faculté de transport par les messageries à supprimer. La réunion de la presse de province avait pour but d'influencer sur les résolutions que doit prendre l'Assemblée nationale sur ces deux questions.

Sur la première, la presse de toutes couleurs a été unanime pour repousser le timbre; le timbre a été compendieusement remplacé par l'énorme impôt mis sur le papier, impôt plus lourd que l'ancien timbre; il n'y a pas d'industrie aussi grevée que celle de la presse, et il serait absolument impossible de la surcharger davantage sans la tuer, la bonne comme la mauvaise.

Sur la seconde question, la réunion s'est prononcée pour l'abolition du décret du gouvernement de la Défense nationale, qui a autorisé le transport des journaux en ballots par messageries; mais tous les journaux républicains ont plaidé en faveur de la faculté de transport; ils ont invoqué à tort le droit commun et l'égalité pour le maintien de ce qui est un privilège réel.

Rien de plus simple que cette question. La loi postale est une loi de monopole; l'Etat a le monopole de la poste; il ne permet pas le transport des lettres par d'autres voies que celles de la poste; dès lors, on ne peut pas plus élargir de ce monopole les journaux que les lettres. Tant que le transport des lettres ne sera pas libre, celui des journaux ne doit pas l'être.

C'est donc une exception, un privilège qu'a constitué le décret du gouvernement de la Défense nationale.

Et cette dérogation arbitraire à